

Bâtiment F2 «Les Jardins du Centre»

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE

Les Fondations

Constituées de semelles et longrines en béton armé suivant étude technique.

L'ossature Porteuse

Composée de poteaux et poutres en béton armé, remplissage par des murs en agglomérés de ciment de 0.20 d'épaisseur, y compris chaînages et raidisseurs en béton armé.

Les planchers

Dalle réalisée en béton coulé sur support poutrelles et hourdis en ciment, suivant étude technique. Chaînages en béton armé.

Le plancher bas du niveau 3 (reprise de la surélévation sur bureaux existants) sera entièrement isolé en polystyrène HD de 12 cm.

Les cloisons

Les cloisons de distribution seront du type Placostyle ou similaire de 72 mm d'épaisseur.

Les gaines techniques de type Placoplan.

Les plafonds

Les plafonds sous faces des planchers seront enduits au plâtre traditionnel.

L'isolation Thermique

Conforme à la réglementation suivant l'étude thermique :

- En façade elle sera réalisée en panneaux composites (polystyrène expansé + plaque de plâtre) d'une épaisseur totale de 10 cm.
- Au droit des murs sur les parties communes non-chauffées, l'isolation sera réalisée en panneaux composites type Calibel (laine de verre + plaque de plâtre) d'une épaisseur totale de 5 cm.

Isolation sous toiture et sous étanchéité

En panneaux de polystyrène HD sur 12 cm d'épaisseur

L'isolation Acoustique

Conforme à la nouvelle réglementation acoustique :

- Mise en oeuvre sur la dalle plancher de 2 couches de feutre absorbant, type ASSOUR V ou équivalent posé avant chape carrelage.
- L'isolation des murs séparatifs entre logements sera réalisée en panneaux composites type Calibel (laine de verre + plaque de plâtre) d'une épaisseur totale de 10 cm.

Le revêtement Extérieur

Enduit hydraulique lissé et complété avec deux couches de peinture acrylique de finition.

La toiture et la couverture:

- La dalle de toiture sera réalisée en béton coulé sur support poutrelles et hourdis en ciment.
- Isolation totale conforme à la réglementation.
- Etanchéité multicouche.

Le garde-corps des terrasses :

Châssis en aluminium laqué blanc avec remplissage en verre sécurit fumé ou, selon plan, en panneaux composites de teinte satinée assortie à la façade.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

Portes palières

Ame pleine isolante CF, avec serrure de sûreté et trois points d'accrochage. Finition mélanine ton bois

Les menuiseries extérieures :

Les menuiseries coulissantes des logements seront en aluminium laqué blanc.

Les menuiseries ouvrantes à la française seront en aluminium laqué blanc.

Toutes seront équipées d'un double vitrage isolant de 24 mm.

Les volets roulants seront en aluminium laqué blanc avec mousse isolante injectée dans les lames et la motorisation est électrique.

Les menuiseries intérieures :

Portes intérieures post formées moulurées blanches et équipées de poignées en aluminium anodisé.

Portes de placard coulissantes en mélamine blanc.

Les revêtements des sols et des murs :

Carrelage grès émaillé 30x30 dans toutes les pièces, y compris placards, teinte gris perle. Plinthes assorties.

Carrelage grès cérame 30x30 pour les balcons, teinte beige. Plinthes assorties.

Faïence :

Cuisine :

- Faïence sur une hauteur de 0.80 m au-dessus des plans de travail et retour, selon échantillon sélectionné par Maître d'oeuvre, autre choix sur option.

Salle d'eau :

- Revêtement mural périphérique en faïence sur une hauteur de 1,80 m et 2.00 m sur le pourtour de la douche, selon échantillon sélectionné par Maître d'oeuvre, autre choix sur option.

Les peintures :

Les murs et les plafonds seront recouverts de deux couches de peinture acrylique mat, peinture

acrylique satinée pour salle d'eau (peinture lisse).

Les équipements sanitaires :

Salle d'eau :

- Vasque sur meuble de couleur blanche de 0.70 de large avec miroir et bandeau lumineux.

- Cabine de douche complète en PVC blanc

- Cuvette de WC à réservoir attenant ou intégré selon emplacement

- Robinetterie mitigeur pour tous les éléments

Cuisine :

- Un évier inox de Ø80 simple bac avec égouttoir, sur meuble blanc 1 porte + emplacement libre pour frigo ou lave vaisselle.

Plomberie :

Les alimentations eau froide et eau chaude seront réalisées en tube cuivre sans soudures encastrées.

Les évacuations en tube PVC.

Alimentation et évacuation machine à laver et lave-vaisselle.

Les équipements électriques :

Installation encastrée conforme aux Normes en vigueur, appareillage électrique blanc et comprenant points lumineux, prises de courant régulièrement réparties, notamment :

Séjour :

- 1 double allumage pour centre et une prise commandée

- 5 prises de courants 16A + terre

- 1 prise téléphone + 1 prise réseau multimédia RJ45

- 1 prise télévision TNT + 1 prise Satellite « Astra » polarisation Verticale

Cuisine :

- 1 allumage pour lumière hotte.

- 1 alimentation hotte
- 1 prise de courant 32A + terre pour four
- 2 prise de courant 20A + terre
- 1 prise de courant 16A + terre

Chambre :

- 1 va-et-vient pour centre (1 à l'entrée et 1 près du lit)
- 1 va-et-vient pour prise commandée (1 à l'entrée et 1 près du lit)
- 3 prises de courants 16A + terre
- 1 prise téléphone + 1 prise réseau multimédia RJ45
- 1 prise télévision TNT + 1 prise Satellite « Astra » polarisation Verticale

Salle d'eau :

- 1 allumage pour bandeau lumineux

WC :

- 1 allumage pour centre

Hall et dégagements :

- Selon le logement, centre ou applique, détail sur plan électricité.

Terrasse :

- 1 allumage avec hublot

La production d'eau chaude :

Production d'eau chaude individuelle par chauffe-eau électrique (cumulus) : 200 litres

La ventilation :

Ventilation Mécanique Contrôlée avec entrées d'air dans les menuiseries des pièces principales et bouches d'aspiration dans les salles d'eau, cuisines et WC.

Chauffage – Climatisation :

- Climatisation dans les séjours et chambres, au moyen de groupes pompes à chaleur air/air composés d'unités extérieures et intérieures, production chaud et froid, télécommande pour chaque appareil intérieur.
- Chauffage électrique à infra-rouge pour les salles d'eau et WC.

3 ANNEXES PRIVATIVES (NEANT)

4 PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

Portes gaines techniques :

Ame pleine coupe feu, avec serrure EDF. Finition par 2 couches de laque satinée.

Les menuiseries extérieures :

- Le portail principal sera composé d'un châssis vitré en aluminium laqué blanc.
- Le sas d'étage sur le bloc1 sera composé d'un châssis vitré en aluminium laqué.
- Les fenêtres des escaliers seront en PVC de couleur blanche.

Les revêtements des sols :

- Carrelage grès émaillé 30x30 dans les couloirs de dessertes des logements et depuis l'ascenseur, teinte gris perle. Plinthes assorties.
- Marches d'escalier en béton peint ainsi que les paliers et demi-paliers.
- Dans le hall d'entrée le sol sera revêtu de marbre vitrifié, ainsi que le plancher de l'ascenseur.

Les revêtements des murs et plafonds :

- Dans le hall d'entrée les murs seront revêtus de marbre vitrifié sur une hauteur de 1,80m environ, le restant de la hauteur et les plafonds seront recouverts de deux couches de peinture acrylique satinée.
- Les murs et sous-faces des cages d'escaliers recevront un enduit gouttelette blanc pour la cage du bloc2 et un enduit extérieur pour la cage et la courive du bloc1.

- Les couloirs de desserte des logements recevront un revêtement de type aigilleté mural et deux couches de peinture acrylique satinée sur les plafonds.

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

- Vidéophone standard
- Digicode
- Equipement télévision terrestre TNT
- Equipement collectif pour la réception satellite Astra «Canalsat» en polarisation verticale (hors abonnement)

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS.

L'éclairage sur la partie arrière :

L'éclairage est assuré par des luminaires commandés par horloge

La voirie privative :

L'accès piétons sur l'arrière du bâtiment sera composé d'un revêtement en béton avec profilage pour évacuation des eaux de pluie.

Les espaces plantés :

Suivant plan spécifique d'aménagement, y compris arrosage automatique programmable.

Nota : Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de modifier la présente description en fonction de la réglementation en vigueur au moment des travaux, de remplacer en cours de chantier certaines prestations ou certains types d'appareils tout en respectant une qualité équivalente à ceux indiqués et d'apporter tous changements pouvant améliorer l'architecture ou le confort de l'immeuble.

Fait à AJACCIO le 23 avril 2011
Le Maître de l'Ouvrage :
FARRUCCI-CONSTRUCTIONS